Haute-Vienne : un cimetière interdit aux «mécréants» ?

30/05/2009 à 9h41

Une association de musulmans de Limoges, l'*Association des musulmans de Limoges pour la fraternité* (AMLF), recherche activement, depuis plusieurs mois, un terrain dans la Haute-Vienne qui permettrait d'accueillir un cimetière uniquement réservé aux musulmans. Une initiative en contradiction avec la loi française qui interdit les cimetières confessionnels et n'autorise que les carrés à l'intérieur des cimetières communaux. Le président de l'AMLF, Mohamed Ouladmoussa, explique que «b*eaucoup d'anciens ne veulent pas être enterrés aux côtés des juifs, des chrétiens, et encore moins des athées*.»

A Limoges, la place ne manque pourtant pas au carré musulman du cimetière de Louyat. Mais les anciens, comme Mohamed Anfouh, refusent d'y être enterrés. « J'habite Limoges, mes enfants et petits enfants vivent en France. J'aimerais reposer ici, mais sur un terrain réservé aux musulmans», martèle cet homme de 62 ans.

*Au début du mois, les positions radicales de cette association lui avaient déjà valu de cinglantes critiques de la part de Ni putes ni soumises ou SOS Racisme, qui l'avaient taxée de sexisme et d'antisémitisme. Fethi Belabdelli les balaie d'un revers de main : «**Pour nous, la laïcité, c'est respecter les religions**, pas les rejeter. Nous ne voulons pas provoquer qui que ce soit. Nous répondons seulement à une demande toujours plus croissante de la part des anciens. Leur vie est ici, en France, et ils sont de plus en plus nombreux à ne pas vouloir être enterrés au bled, mais sur le territoire français, dans des cimetières musulmans.»*

(Source)